



PROCÈS-VERBAL

HUITIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE SAINTE-COLETTE 2024-2025

Le jeudi 15 mai 18h30 à l'école

Étaient présents :	Étaient absents :
Teri Michelle Di Guglielmo	
François Junior Perrier	
Tarik Jabrouni	
Perrine David	
Ashley Jocelyn	
Ophélie Bonifas	
Nicolas Le Gloanec	
Violaine Charbonneau	
Hanan Nasser	
Véronique Desjardins	

1.0 Section 1

1.1 Présence et constat du quorum

Mme Di Guglielmo ouvre l'assemblée à 18h30. La direction constate le quorum. Pour avoir quorum, il faut la majorité des membres en poste dont la moitié des parents donc pour Sainte-Colette, il faut 5 membres dont 3 parents.

Mme Di Guglielmo ajoute l'importance de confirmer la présence dès la réception du courriel envoyé avec l'ordre du jour de la rencontre. Ainsi, nous nous assurerons de toujours avoir le quorum.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 15 mai 2025

STEC250515-01

Présentation de l'ordre du jour. Mme Di Guglielmo précise qu'elle a ajouté un point, 2.14 – Modification de la journée du 20 juin pour les élèves de 6^e année.

Proposé par: Tarik Jabrouni
Appuyé par : Véronique Desjardins

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption du procès-verbal du 10 avril 2025

STEC250515-02

Proposé par: Ophélie Bonifas
Appuyé par : Hanan Nasser

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1.4 Suivi du procès-verbal du 10 avril 2025

Mme Di Guglielmo mentionne que les points suivants nécessitaient des suivis, mais ont été placés dans la section 2:

- 2.3 Répartition des surplus du fond 9
- 2.6 Temps alloué à chaque matière

1.5 Questions du public

Aucun mot du public.

Section 2

2.1 Dénonciation d'un conflit d'intérêts

Mme Di Guglielmo présente que conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'instruction publique* (LRQ, c. I-13.3), tout membre du conseil d'établissement doit présenter une déclaration écrite décrivant les intérêts personnels directs ou indirects qu'il détient dans un contrat conclu avec l'école ou dans toute personne morale ou entreprise contractant avec l'école.

Elle présente le formulaire pour la dénonciation de conflit d'intérêts. Elle mentionne qu'à chaque rencontre, elle pourra apporter le point pour s'assurer au fur et à mesure qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts dans un cas de conflit d'intérêts.

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts avec les points de la présente rencontre.

2.2 Activités et sorties prévues pour l'école

STEC250515-03

Mme Di Guglielmo présente les sorties suivantes comme des ajouts à ce qui a déjà été approuvé au dernier C.É. :

- 6 juin AM et PM : Les classes de 5e année visiteront la caverne de St-Léonard (Spéléologie)

- 19 juin AM à la piscine Regina Assumpta pour les classes de 5e année et le groupe 731

Proposé par: Tarik Jabrouni

Appuyé par : Perrine David

Les activités et sorties présentées ont été approuvées à l'unanimité.

2.3 Répartition des surplus au fond 9

STEC250515-04

Mme Di Guglielmo rappelle de nouveau les détails du fond 9 de l'école. Elle précise que les membres du C.É. devront se prononcer et faire un choix de dépense des sommes en surplus. Elle mentionne que cela doit revenir directement aux élèves. Elle donne des exemples, comme payer pour la fête de fin d'année et de début d'année, réduire le coût de frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2025-2026, permettre de payer une sortie pour tous les élèves de l'école, payer pour des activités sportives/parascolaires, etc.

Elle rappelle ce qu'elle a dit à la dernière rencontre du C.É. : *Selon le nombre de familles dans le besoin, on pourrait utiliser le reliquat pour payer une partie de leurs créances selon le plan de paiement établi. D'autre part, les mauvaises créances ne tiennent pas compte de l'année scolaire 2024-2025. La vérification sera faite par la secrétaire pour vérifier les mauvaises créances de cette année afin de l'ajouter aux mauvaises créances antérieures.*

De plus, cet argent pourrait être utilisé pour faire vivre de nouvelles activités à tous les élèves ou aussi anticiper des activités en lien avec le service de garde.

Par ailleurs, le surplus pourrait être partagé pour une fête et aussi un rabais aux familles au sujet des frais scolaires. Par exemple, il serait possible d'offrir des toutous ou bien des pyjamas pour Noël dans le but d'avoir un esprit festif et de recevoir un cadeau pour Noël.

Mme Di Guglielmo mentionne que les membres préféreraient réfléchir aux possibilités avant de prendre une décision finale. Elle demande de nouveau l'opinion des membres.

Voici ce qui a été décidé :

- 1- Diminuer les frais à charger aux parents pour les effets scolaires 2025-2026. Une réduction d'un peu plus d'une dizaine de dollars sera effectuée sur toutes les factures, peu importe le niveau et le type de classe.
- 2- Éponger les mauvaises créances des frais scolaires
- 3- Possibilité de payer une fête de fin d'année l'an prochain
- 4- La suite sera décidée en septembre prochain. Les membres aimeraient bien contribuer à un évènement rassembleur.

Avec le reliquat, il a été décidé que nous allons soutenir les familles du SDG dans le besoin. 25% de la facture du parent sera payé si le parent respecte son entente de paiement et paie les 3 derniers paiements jusqu'à concurrence de 7175\$.

Proposé par: Tarik Jabrouni

Appuyé par : François Junior Perrier

L'utilisation des sommes d'argent du fond 9 été adoptée à l'unanimité.

2.4 Temps alloué à chaque matière

STEC250515-05

Mme Di Guglielmo présente la grille du temps alloué à chaque matière pour l'année 2025-2026, à la suite de la consultation auprès des enseignants. Elle présente la version similaire à l'année scolaire 2024-2025 et explique les changements du temps d'art dramatique (1 heure à la place de 30 minutes/semaine) et d'anglais (90 minutes à la place de 2 heures/semaine) pour les groupes du 2^e cycle et du 3^e cycle des classes ordinaires pour l'année scolaire 2025-2026. Elle ajoute que pour permettre aux élèves de développer au maximum les trois compétences en art dramatique, il est judicieux que ce soit fait par le spécialiste de cette matière qui est experte dans sa discipline.

Les parents sont d'accord avec la grille matière.

Proposé par: Ashley Jocelyn

Appuyé par : Ophélie Bonifas

Le temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2025-2025 a été approuvé à l'unanimité.

2.5 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique 25-26 STEC250515-06

Mme Di Guglielmo présente le document avec la liste des fournitures scolaires à acheter par les parents pour le préscolaire, le primaire des classes ordinaires, les classes d'accueil et les classes TSA pour l'année scolaire 2025-2026. Elle présente aussi les frais chargés aux parents.

Voir les documents en annexe (Ils seront aussi déposés sur le site Interne de l'école).

Mme Di Guglielmo explique que les enseignants de chaque niveau et discipline se sont rencontrés pour revoir le matériel, les cahiers-maison et les frais de reprographie. Par la suite, elle a regardé le tout afin de produire le document présenté. Elle ajoute qu'elle a fait l'exercice de consulter les enseignants sur le besoin en matériel numérique pour soutenir l'enseignement, car à l'école il n'y a pas de cahiers d'activités. En effet, les enseignants créent leur matériel et utilisent plusieurs ouvrages ainsi que des pratiques pédagogiques variées.

Il est à noter qu'une réduction d'un peu plus d'une dizaine de dollars sera effectuée sur toutes les factures, peu importe le niveau et le type de classe.

Proposé par: Tarik Jabrouni
Appuyé par : Ophélie Bonifas

Les listes des effets scolaires et matériels utilisés pour le préscolaire et le primaire des classes ordinaires, des classes d'accueil et des classes TSA pour 2025-2026 sont approuvées à l'unanimité.

2.6 Journées pédagogiques S.D.G. 25-26

STEC250515-07

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du C.É. du mois de juin.

2.7 Code de vie et règles de conduite 25-26

STEC250515-08

Mme Di Guglielmo et Mme Charbonneau présentent la dernière version du nouveau code de vie, à la suite de la consultation faite auprès de tous les adultes qui gravitent autour des élèves de Sainte-Colette ainsi que de certains élèves de l'école.

Elles ajoutent que la politique vestimentaire est en construction et qu'il y aura une consultation auprès du personnel. Le tout sera présenté à la prochaine rencontre du C.É.

Proposé par: Ashley Jocelyn
Appuyé par : Nicolas Le Gloanec

Les règles de conduite et mesures de sécurité (code de vie) sont approuvées à l'unanimité.

2.8 Modalités de la rentrée scolaires 25-26

STEC240515-07

Mme Di Guglielmo explique que la rentrée des élèves pour les classes ordinaires du primaire (incluant le bain linguistique) se fera le mercredi 27 août à 12h45. Elle précise qu'il y aura de la musique, un mot de la direction et une répartition des élèves par niveau. Les enseignants des niveaux détermineront leur façon de faire découvrir aux élèves leur groupe.

Les membres suggèrent de préciser que lors des premières journées pédagogiques de l'année scolaire, il n'y a pas de SDG offert. Il faudrait aussi le préciser pour les journées pédagogiques de fin d'année.

Mme Di Guglielmo présente ensuite les modalités de la rentrée progressive pour le préscolaire qui aura lieu du mercredi 27 août au jeudi 4 septembre. Elle précise que la convention des enseignants prévoit la possibilité d'avoir une entrée progressive sur 6

jours. Elle précise qu'à partir du 3 septembre, le service de garde sera disponible pour les parents qui ont prévu l'inscription.

Les membres trouvent que l'ajout d'un moment parents-enfants lors de la 1^{re} journée est une très belle idée. C'est une activité qui facilitera encore plus la transition entre le milieu de garde et le préscolaire.

Voir le document en annexe (Il sera aussi déposé sur le site Interne de l'école).

Mme Di Guglielmo mentionne que les groupes de l'accueil (du préscolaire jusqu'au 3^e cycle) commenceront seulement le mardi 2 septembre, en même temps que le service de transport. Il y aura une journée d'accueil aux parents, le 27 août, pour permettre à l'équipe des intervenants de rencontrer les parents et les élèves.

Pour le préscolaire accueil, une courte rentrée progressive est également prévue. Le 2 septembre, c'est la moitié du groupe qui viendra à l'école pour une journée complète. Le 3 septembre, c'est le deuxième demi-groupe qui viendra à l'école pour une journée complète. Le 4 septembre, ce sera l'horaire régulier pour tous les élèves du préscolaire accueil.

Voir le document en annexe (Il sera aussi déposé sur le site Interne de l'école).

Le document pour la rentrée progressive des élèves TSA sera présenté lors de la prochaine rencontre en juin.

Proposé par: François Junior Perrier
Appuyé par : Perrine David

Les membres ont donc approuvé à l'unanimité l'entrée les modalités de la rentrée 2025-2026 pour le préscolaire et le primaire des classes ordinaires et des classes d'accueil.

2.9 Moment de l'Assemblée générale 25-26

STEC240515-08

Mme Di Guglielmo demande aux membres à quel moment et à quelle heure ils préfèrent que l'Assemblée générale ait lieu l'an prochain, afin d'avoir le plus grand nombre de parents présents. Elle précise que la loi oblige que cette rencontre se tienne avant le 30 septembre de chaque année scolaire. Elle informe que la première rencontre de parents pour les élèves du primaire aura lieu le jeudi 11 septembre 2025. Elle propose que l'Assemblée générale se déroule la même soirée, de 17h45 à 18h30.

Proposé par: Ashley Jocelyn
Appuyé par : Ophélie Bonifas

Les membres approuvent à l'unanimité que l'assemblée générale 2025-2026 aura lieu le 11 septembre de 17h45 à 18h30.

2.10 Horaire de l'école 25-26

Mme Di Guglielmo présente à titre d'information l'horaire de l'école 2025-2026 qui a changé à cause de l'augmentation du temps de récréation. En effet, le temps de récréation est passé de 12 à 15 minutes. Cela permet aux élèves d'avoir plus de temps à l'extérieur. Pour une semaine de 5 jours, il s'agit de 30 minutes de plus.

Voir le document en annexe (Il sera aussi déposé sur le site Interne de l'école).

2.11 Calendrier scolaire 25-26

Mme Di Guglielmo présente à titre d'information le calendrier scolaire avec les journées pédagogiques prévues pour 2025-2026.

Voir le document en annexe (Il sera aussi déposé sur le site Interne de l'école).

2.12 Portrait de la clientèle de l'école 25-26

Mme Di Guglielmo informe les membres qu'il y a un total de 26 groupes pour l'année scolaire 2025-2026, à la présente date. Ce nombre a été déterminé à la suite de la dernière rencontre de localisation qui a eu lieu le 7 mai dernier avec le CSS et tient compte de plusieurs données : les classements, l'intégration d'élèves de l'accueil, les élèves HDAA et les libres-choix.

Voici la répartition présentée :

Classes ordinaires :

- Préscolaire 4 ans : 2 classes - NOUVEAUTÉ
- Préscolaire 5 ans : 4 classes
- 1^{re} année : 3 classes
- 2^e année : 4 classes
- 3^e année : 3 classes
- 4^e année : 3 classes
- 5^e année : 4 classes
- 6^e année : 3 classes
- 6e année BL : 2 classes

Classes TSA :

- 2 classes préscolaire
- 2 classes 1er cycle
- 2 classes 2e cycle
- 1 classe 3e cycle

Classes d'accueil :

- 2 classes préscolaire
- 1 classe 1er cycle

- 2 classes 2e cycle
- 2 classes 3e cycle
- Possibilité d'une autre classe de 2^e ou 3^e cycle

2.13 Dons reçus

Mme Di Guglielmo mentionne que Mme Sotiane Silencieux, enseignante de l'accueil qui anime les formations aux parents « Espace Parents », a réussi à avoir un don de 1000\$ de la Banque de Toronto afin d'acheter des cartes cadeaux d'épicerie pour les parents qui ont participé aux ateliers offerts.

Il se pourrait que l'école prenne des photos pour souligner la contribution en don de cet organisme.

Proposé par: Ophélie Bonifas

Appuyé par : Perrine David

Les membres acceptent à l'unanimité le don fait par l'organisme et la prise de photos pour honorer le tout.

2.14 Modification de la journée du 20 juin pour les élèves de 6^e année STEC240515-09

Mme Di Guglielmo rappelle que la sortie de fin du primaire pour les élèves de 6^e année est la Ronde. Comme mentionné lorsque cette sortie a été approuvée, les élèves retournent à l'école entre 18h00 et 18h30. Ainsi, afin de permettre aux élèves de se reposer et aux adultes qui accompagnent de reprendre le temps supplémentaire fait, l'horaire a été modifié le vendredi 20 juin. Donc, les élèves de 6^e année n'auront pas d'école le matin du vendredi 20 juin. Ils débiteront à 12h45. Toutefois, pour les parents qui ne peuvent pas garder leur enfant à la maison, il sera toujours possible que les élèves viennent à l'école comme à l'habitude. Ils seront pairés avec des classes des autres niveaux pour des activités de fin d'année. Une lettre explicative avec un coupon-réponse sera envoyée sous peu.

Proposé par: Tarik Jabrouni

Appuyé par : Perrine David

Les membres acceptent à l'unanimité l'horaire modifié du vendredi 20 juin 2025 pour les élèves de 6^e année.

Section 3

3.1 Mot du président

Le président sera absent lors de la dernière rencontre de l'année en juin alors il tient à souligner la belle année de collaboration que vous avons vécue.

3.2 Mot du délégué au comité de parents

Lors de la dernière rencontre, il y a eu une formation sur la violence dans les écoles donnée par Annie Delisle. Il serait intéressant de diffuser l'information reçue aux parents de l'école. Mme Bonifas mentionne que pour la commission parlementaire sur l'interdiction des cellulaires dans les établissements scolaires, une discussion est entamée.

3.3 Mot des enseignants

Les enseignants informent les membres du C.É. des différentes activités qui ont eu lieu à l'école depuis la dernière rencontre. Voici une liste des activités :

- Festival de la lecture
Plusieurs activités autour des livres et de la lecture ont été organisées à l'école du 7 au 25 avril dernier. De beaux moments de lecture en commun ont été vécus lors du festival de la lecture. Les parents ont été invités à venir lire des albums plurilingues en classe. Durant les trois semaines du festival, les élèves ont aussi composé des histoires collectives. Celles-ci ont été lues à l'interphone.
- Soirée des classiques
Dans le cadre du cours d'art dramatique, les élèves du groupe 311 et ceux du groupe 322 ont présenté leur pièce de théâtre aux parents le 25 avril dernier. En 5^e année, c'était une pièce de Molière tandis qu'en 6^e année, c'était une pièce de Shakespeare.
- Soirée de lecture
Une première soirée de lecture a eu lieu le mercredi 14 mai. Cette soirée était ouverte aux élèves du préscolaire et de la 1^{re} année. Ce fut un véritable succès! Plusieurs dizaines d'enfants, accompagnés de leurs parents, sont venus à l'école en pyjama et ont pu vivre des activités autour des livres. Des animations littéraires étaient aussi au menu. La lecture à la lampe de poche a été une activité fort appréciée des participants.
- Hôpital des Nounours
La bâtisse principale a accueilli cette magnifique activité de l'Université de Montréal. Le but de l'hôpital des Nounours est d'initier les jeunes au monde de la santé, de familiariser les élèves aux divers soins et de diminuer les craintes des enfants par rapport à ce milieu.
- Journée de la Terre
Les membres du comité vert accompagnés d'élèves ont profité de cette journée pour nettoyer la cour. Le SDG a aussi participé au grand nettoyage.

3.4 Mot du professionnel

Mme Nasser nous informe qu'elle ne sera pas des nôtres l'an prochain car elle accueillera son premier enfant. Le manque de personnel fait en sorte que pour l'instant, il n'y a personne pour la remplacer. Mme Nasser mentionne qu'elle a fait valoir les besoins des élèves de l'école auprès du CSS.

3.5 Mot de la responsable du service de garde

Mme Charbonneau informe les membres que la semaine de la garde scolaire fut un véritable succès. Plusieurs activités ont été organisées tout au long de la semaine. Lundi, l'école a accueilli un magicien. Mardi, une fête tropicale avec des popsicles a été organisée. Mercredi, il y a eu une kermesse tandis que jeudi, c'était la journée des jeux gonflables. Finalement, la semaine s'est terminée par des activités du BAE : de la zumba pour les élèves de l'annexe et une kermesse pour les élèves de la bâtisse principale.

Mme Charbonneau explique aussi que l'équipe de ballon-chasseur pratique une fois par semaine. En juin, un match contre une autre école est possible.

3.6 Mot de la direction

Mme Di Guglielmo informe les membres que la formation offerte aux parents du 23 avril s'est bien déroulée. 26 familles étaient présentes. La formation était intéressante et la formatrice avait une belle approche.

Mme Di Guglielmo mentionne aussi que le 5 mai dernier, au gala RSEQ, l'école était en nomination pour le prix de l'école offrant le plus d'activités sportives. Mme Audrey Turgeon était également en nomination pour les entraîneurs de l'année. Dans les deux catégories, l'école n'a malheureusement pas remporté de prix.

Mme Di Guglielmo informe les membres qu'une nouvelle directrice-adjointe fait maintenant partie de l'équipe de direction. Il s'agit Mme Audrey Denis-Brisson.

Le bal des finissants aura lieu le 16 juin prochain à la salle de réception Renaissance. Un bar à bonbons, des chips et des boissons seront offerts aux élèves pour la première partie de la soirée. Par la suite, à 18h45, les parents sont invités à la salle pour la remise de diplômes.

3.7 Levée de l'assemblée

Heure : 20h55

François Junior Perrier
Président du C.É.

Teri Michelle Di Guglielmo
Directrice

Véronique Desjardins
Secrétaire du C.É.